



CLUB ATHLETIQUE SAINT-GIRONNAIS



DEMANDE DE LICENCE SAISON Septembre 2024 – Août 2025

NOM : _____ PRENOM _____
DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE.....
Sexe _____
Nationalité _____ Catégorie : _____
ADRESSE :

Tel : _____ Mail (très important) : _____

Avez-vous été licencié dans un autre club d'athlétisme ? _____
Quel Club ? _____ Saisons _____
N° de licence FFA _____

Etes-vous inscrit dans un autre club sportif ? Lequel ?

ATTESTATION : Je soussigné(e), _____ (parents pour les mineurs), certifie exacts les renseignements portés sur cette demande et j'ai pris connaissance des diverses recommandations.

DATE ET SIGNATURE

Renseignements et inscriptions,

au local du CASG, au stade Jo Bousson, le MARDI de 17h 30 à 19h et le VENDREDI de 17 h 30 à 19 h, ou par téléphone: 0687132131, 0769519847, ou par mail delay.marc@wanadoo.fr, zido09@hotmail.fr, ou sur le site www.clubathletique-saintgirons.fr

DOCUMENTS A FOURNIR : 1° BULLETIN D'ADHESION 2° signer l' AUTORISATION DES PARENTS pour les mineurs ; 3° CERTIFICAT MEDICAL, de moins de 3 mois, de non contrindication à la pratique de l'athlétisme en compétition (demander d'inscrire 'valable 3 ans). Le certificat peut être remplacé par le questionnaire santé sur votre espace licencié ; 4° signer l'AUTORISATION DE SOINS et renseignements de santé ; 5° signer l'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE SUR LE NET ; 6° LE REGLEMENT DE LA COTISATION ; 7° signer l'ENGAGEMENT PONCTUALITE, SERIEUX, ESPRIT D'EQUIPE.

ENTRAINEMENTS :

- MARDI : **Eveil Athlétique et Poussins (EA PO) 17 h 45 à 19 h 15. Benjamins et plus : 18 h à 20 h.**
- VENDREDI : **Eveil Athlétique et Poussins (EA PO) 17 h 45 h à 19 h 15 Benjamins et plus : 18 h à 20 h.**
- Par SPECIALITES, à d'autres moments, sur rendez vous avec l'entraîneur
- Les groupes d'entraînement seront déterminés par les entraîneurs au cours de la saison
Automne: au stade ; Hiver: au foirail ou au stade ; Printemps et Été: au stade

PREVENTION DES INCIVILITES ET DES PRATIQUES ILLICITES

La prise de la licence au CASG implique de renoncer aux incivilités, violences de toutes sortes, produits et pratiques illicites et au dopage. Pour toute prise de médicament, avertissez le médecin ou le pharmacien que vous pratiquez un sport en compétition.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE SUR INTERNET

Je soussigné (e) _____, père, mère ou tuteur, demeurant à _____ déclare autoriser la diffusion de photos de mon enfant mineur (nom et prénom) _____ sur les divers sites internet du CASG et des organismes affiliés à la FFA, en groupe ou isolément, en plan large ou gros plan et abandonner tout droit à l'image.

Signature à Saint Girons, le _____



CLUB ATHLETIQUE SAINT-GIRONNAIS



SAISON 2024–2025 (changement de catégorie au 1^{er} septembre)

COTISATIONS

(Le coût = licence FFA+ligue régional+comité départemental+cotisation club+ cotisation athlé09
+assurance)

EVEIL ATHLETIQUE	EA	U10	nés en 2016 – 2017-2018	125 €
POUSSINS	PO	U12	2014 - 2015	125 €
BENJAMINS	BE	U14	2012 - 2013	135 €
MINIMES	MI	U16	2010 – 2011	135 €
CADETS	CA	U18	2008 – 2009	135 €
JUNIORS	JU	U20	2006 – 2007	150 €
ESPOIRS	ES	U23	2003-2004-2005	150 €
SENIORS	SE	23-34	2000 et avant	150 €
VETERANS MASTERS	VE	35 et +	1990 et avant	150 €

Un tarif dégressif est prévu pour les familles ayant plusieurs licenciés.

Une réduction de 10€ est proposée aux athlètes qui prennent la licence UNSS pour l'Athlétisme au Lycée Collège, aux athlètes également cotisants au Spiridon Club du Couserans.

Certaines mutuelles et des comités d'entreprises donnent des aides à la licence ; le « Pass-sport » de l'état est accessible aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. **Le « Saint Girons Pass-Sport-Culture » est disponible à la rentrée pour tous les résidents dans la commune.**

Il est possible de payer en 2 ou 3 fois égales, avec 2 ou 3 chèques, un à l'inscription, puis les 1^{er} Décembre et 1^{er} Mars.

La cotisation inclut le maillot et le sweat-shirt ; les pointes sont en prêt.

L'adhésion inclut l'acceptation de toutes les actions et déplacements sur toute la saison.

AUTORISATION DE SOINS, HOSPITALISATION, OU INTERVENTION

Je soussigné (e) _____, père, mère ou tuteur, demeurant à _____

_____ déclare autoriser mon enfant (nom et prénom) _____

_____ né(e) le _____, à participer aux organisations, animations, stages et compétitions d'athlétisme du CASG et des organismes déconcentrés affiliés à la FFA, et qui ont lieu sur les stades ou les sites choisis. J'autorise les responsables à faire donner, en cas de nécessité, tous les soins urgents ou pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant.

Signature précédée de « lu et approuvé », à _____ le _____

Renseignements complémentaires :

N° de téléphone des parents _____ N° d'un contact pour prévenir _____

N° de SS des parents _____ Nom et N° de Mutuelle _____

Traitement Médical en cours _____

Allergies Connues, particulièrement à des médicaments _____

Régime alimentaire éventuel et aliments interdits _____

A jour des vaccinations obligatoires _____

A eu les maladies de l'enfance _____

GROUPE SANGUIN ABO _____ RHESUS _____

PONCTUALITE, SERIEUX SOLIDARITE et ESPRIT D'EQUIPE

L'athlète s'engage à respecter le fonctionnement du club, ses camarades, ses cadres, ses dirigeants, le matériel, les installations, l'esprit d'équipe, et le règlement intérieur du club. Il doit répondre aux correspondances des bénévoles (lettre, mail, SMS, WhatsApp, téléphone...), il doit tenir ses engagements de participer aux compétitions et aux déplacements ; le comité directeur règlera les problèmes qui pourraient se poser.

Signature _____